

TARNOS



Le maire Jean-Marc Lespade manie la truelle pour la pose symbolique de la première pierre de Grandola. VILLE DE TARNOS

La livraison des 108 logements de Grandola est prévue en 2024

La pose de la première pierre de la résidence Grandola au centre-ville de Tarnos le mardi 15 novembre est intervenue alors que la réalisation de ces 108 logements sociaux va bon train. Les travaux ont débuté en juin 2022, la livraison prévisionnelle de cette opération d'un coût de 27 161 000 euros hors taxe doit intervenir au troisième trimestre 2024.

Le prix de revient des 33 logements locatifs sociaux de XL Habitat, inclus dans l'opération, est de 4 835 000 euros hors taxe, celui des 75 logements du COL (Comité ouvrier du logement) en bail réel et solidaire (BRS) avec les 1 020 mètres carrés de locaux dédiés à l'économie sociale et solidaire, de 22 326 000 euros hors taxe. Le prix de vente moyen des appartements en BRS est « de 2 685 euros TTC le mètre carré de surface habitable (plus 1,831

€ par mois et mètre carré habitable, NDLR), soit en dessous des prix du marché aux alentours de 500 euros », souligne Cécile Elissalde, présidente du COL.

Jean-Marc Lespade, maire de Tarnos, situe « la pose de la première pierre de ce projet d'ampleur comme un pas de plus dans l'aménagement du centre-ville commencé en 2010 », suivant un schéma directeur écrit avec les habitants. « Bâtir un centre-ville, le densifier, c'est répondre à la forte demande de logements. » Deux autres opérations doivent voir le jour en prolongement de Grandola, soit environ 400 logements au total.

Réponse efficace

Xavier Fortinon, président du Conseil départemental des Landes et de XL Habitat, considère que cette réalisation en

centre-ville à prix abordable, est la réponse la plus efficace à la problématique du logement, estimant Tarnos exemplaire avec bientôt 25 % de logements sociaux. D'après Isabelle Dufau, présidente de la Communauté de communes du Seignanx (CCS), cette opération respecte les critères de mixité sociale. La contribution financière de la CCS est de 3 000 euros par logement locatif social. Une extension de l'aide pour des logements en BRS est à l'étude.

Un futur résident d'un T4 confie sa satisfaction. Son appartement sera « idéalement situé à prix abordable. De plus, 2 % puis 3 % du prix sont uniquement versés au départ, les 95 % restant à la livraison », la Ville de Tarnos ajoutant une exonération de la taxe foncière pendant 15 ans.

Jean-Yves Ihuel